

Défiscalisation métropolitaine accordée à "Nautisports Industries"



Le Haut-Commissaire de la République, René Bidal, annonce que la société « Nautisport Industries » a obtenu le bénéfice du dispositif national d'aide fiscale à l'investissement outre-mer pour des travaux d'extension de sa surface de production et pour l'acquisition d'équipements mobiliers.

Le financement de ces opérations, évaluées à près de 195 millions de Fcfp, s'inscrit dans le développement de l'activité économique de la société et répond aux orientations du gouvernement de la Polynésie française parmi lesquelles figurent le développement de la pêche hauturière et la promotion des énergies renouvelables.

En outre, il s'inscrit pleinement dans une démarche de développement du secteur de la construction navale et de la charpente métallique au niveau local et surtout au niveau régional en l'absence de chantier naval en Nouvelle Calédonie ainsi qu'à Wallis-et-Futuna.

Enfin, la société « Nautisport Industries » étant l'un des employeurs principaux de la presqu'île, le programme contribue fortement à la dynamisation de la presqu'île de l'île de Tahiti et de son bassin d'emplois, conclut le représentant de l'Etat dans un communiqué adressé aux médias.